

ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE 501, Rue Saint-Denis, Saint-Alexandre (Qc) JOJ ISO \$250-347-1376 \B 450-347-1247 epsaintalexandre@csdhr.qc.ca

www.csdhr.qc.ca





PROVINCE DE QUÉBEC Centre de services scolaire des Hautes-Rivières ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement tenue le 11 novembre 2020, à 19h30, en visioconférence.

Étaient présents :

À titre de représentants des parents :

- ⊠Mme Geneviève Ferland
- ⊠Mme Judith Couture
- ⊠Mme Tanya Boissel
- ⋈ M. Alexandre Provost
- ⊠Mme Laetitia Osswald

À titre de représentants des enseignants :

- ⊠Mme Katérie Richard
- ⊠Mme Claudia Larramé

À titre de représentant du soutien

⊠Mme Mélanie Delorme

À titre de représentant de la communauté :

À titre de représentant du service de garde

Participait également :

Madame Karine Beauregard, directrice d'établissement

Étaient absents :

Marie-Dominique Gillot

Andrée Gosselin

Valériane Gagné

	1.0 Ouverture de l'assemblée à Le président constate le quorum et ouvre la séance à 19h33
	2.0 Adoption de l'ordre du jour
	Il est proposé par : Mme Nadine Sylvain
	☐ d'adopter l'ordre du jour tel que présenté
	☑ d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :
	Considérant que le contexte de séance extraordinaire, les points de suivants seront retirés :
	3.0 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020,
	4.0 Parole au public,
	5.0 Présentation de la nouvelle direction
	7.0 Bottin des membres
	8.0 Varia
CÉ#20-21-20	Adopté à l'unanimité
	3.0 Utilisation des fours à micro-onde sur l'heure du dîner (approuver)
	M. Alexandre Provost nous explique les motifs qui ont conduit à cette réunion extraordinaire. Mme Beauregard
	nous explique les raisons pour lesquelles les micro-ondes peuvent devenir des sources de contamination.
	Il est proposé par : M. David Daigneault
	☐ d'approuver le retrait des fours micro-onde tel que présentée.
	⊠ d'approuver le retrait des fours micro-onde avec les ajouts suivants :
	L'utilisation des micro-ondes sera cessée à compter du lundi 16 novembre 2020 jusqu'à la fin des
	classes au mois de juin 2021. Cependant les classes CDAC pourront continuer de les utiliser (dans
	l'optique où ils sont en bulle-classe et que grâce au nombre restreint d'élèves, il est réalisable de
	penser que la désinfection sera adéquate). Toutefois, les classes CDAC auront une procédure stricte
	de désinfection à respecter.
CÉ#20-21-21	Approuvé à l'unanimité
	4.0 Levée de l'assemblée (adopter)
	Il est proposé par Tanya Boissel de lever l'assemblée, il est 20h05.
CÉ#20-21-22	Adopté à l'unanimité

Alexandre Provost Karine Beauregard

Président Directrice